

APRÈS-MIDI D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES SUR LA SANTÉ MENTALE ET LES DISCRIMINATIONS

Animé par Marie-Laure Devauchelle, psychologue au Crehpsy

Entrée libre
et gratuite



Jeudi 19 mars 2020

De 13h30 à 15h ou de 15h à 16h30

Au centre social rural La Canopée AUNEUIL

Mythe n°6

Quand on a un trouble psychique, c'est pour la vie, on ne peut pas en guérir.

Mythe n°1

Les problèmes de santé mentale ne me concernent pas !

Mythe n°2

Quand on souffre de troubles psychiques, on n'a pas de problèmes de santé physique

Mythe n°5

Les personnes qui vivent avec un trouble psychique ne peuvent pas travailler



Mythe n°3

La seule façon de soigner les troubles psychiques, c'est d'enfermer les malades à l'hôpital psychiatrique et de leur donner des médicaments

Mythe n°4

Les troubles psychiques ne sont pas le problème des médecins généralistes